

*Si les caractères spéciaux ne sont pas passés, vous trouverez aussi le texte intégral du compte-rendu dans la rubrique « fichiers » du yahoogrpoup et sur le site [www.giraf-iffd.org](http://www.giraf-iffd.org)*

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE GIRAF A L'ECRITOIRE, LE 17 JANVIER 2008**

### **Etaient présent(e)s à la réunion de GIRAF :**

- Linda Koiran (docteur, littérature allemande et comparée, Paris VI, chargée de cours, vice-présidente de GIRAF-IFFD)
- Aline Hartemann (doctorante, sociologie/sciences-politiques, Rennes, ATER et post-doctorante au CMB, Berlin),
- Florence Rougerie (doctorante, civilisation allemande, EPHE Paris, ATER),
- Audrey Giboux (doctorante, littérature comparée, AMN),
- Sandie Attia (doctorante, littérature allemande, vacataire à l'Université de Fribourg),
- Alice Volkwein (doctorante, civilisation allemande, AMN, Paris III)
- Florent Delporte (étudiant en Master, histoire/sciences politiques, Paris IV)
- Meike Possin (doctorante en droit comparé, boursière DAAD)
- Claire Aslangul (docteur, civilisation allemande, Paris IV, MdC, présidente de GIRAF-IFFD).

La dernière rencontre avait eu lieu en petit comité et en l'absence des « anciens » de GIRAF, suite à quelques problèmes d'organisation. Cette fois, c'est un vrai groupe de réflexion qui a pu se réunir et le Bureau de l'association tient à remercier les fidèles et les nouveaux venus de leur présence.

Le traditionnel « tour de table » a duré plus longtemps que d'habitude, car il a été l'occasion d'aborder des questions importantes sur la cotutelle, le financement de la thèse, les changements qui affectent le recrutement des maîtres de conférences à l'université, mais aussi des aspects pratiques de la vie de l'Association (mise en œuvre du projet d'un nouveau site web performant, règlement des cotisations, nécessité d'organiser rapidement une assemblée générale conformément à nos statuts). Voici un bref bilan des discussions.

**- le dossier cotutelle :** GIRAF est désormais reconnu comme partenaire pour la réflexion sur le sujet ; un « brainstorming » a d'ailleurs eu lieu le lendemain de la réunion avec le CIERA et le BFHZ pour tenter de prolonger l'enquête réalisée avec des moyens un peu artisanaux par notre association l'année dernière – vous en saurez plus dès que ce projet de grande envergure, avec des partenaires importants, prendra son envol.

En attendant, GIRAF continue son travail sur le sujet : un représentant de l'association a donné le 17 janvier au séminaire de doctorants du CIERA à Marly un exposé d'information sur « le cadre juridique et les expériences pratiques de la thèse en cotutelle » ; les questions soulevées à cette occasion permettent de continuer à suivre les problèmes qui se posent encore lors du processus de cotutelle.

Nous vous rappelons que tous les témoignages sont importants, et vous invitons à les envoyer (accompagnés éventuellement du questionnaire disponible sur le site de GIRAF) à [istreble@gmx.de](mailto:istreble@gmx.de) et [claire.aslangul@yahoo.fr](mailto:claire.aslangul@yahoo.fr).

Le papier de synthèse mis en ligne l'année dernière suite aux premiers résultats de l'enquête sera prochainement actualisé – soulignons tout de même dès maintenant un changement important : *l'appel d'offre du Ministère pour l'aide à la mobilité des thésards en cotutelle n'existe plus*, car ce sont maintenant les établissements qui gèrent ces allocations spécifiques ; au jour d'aujourd'hui, presque aucun site internet ne relaie cette information, il faut s'adresser directement aux écoles doctorales (les informations données par le site de Bordeaux I sont pour

l'instant la seule source de renseignement sur ce qui a changé avec cette « décentralisation »). Il faudra rester vigilant sur le sujet, car la « visibilité » de ces allocations diminue avec leur décentralisation, et le montant des sommes attribuées semble avoir été singulièrement réduit (d'après les informations disponibles sur le site de Bordeaux I). Nous vous tiendrons au courant dès que nous aurons plus de détails – en particulier dès que nous aurons une réponse un peu circonstanciée de la part de Mme Veronika Kindl, qui gère le dossier au Ministère (veronika.kindl@recherche.gouv.fr). Encore une fois, nous suggérons aux doctorants en cotutelle de se tenir au courant régulièrement des évolutions dans les financements (en particulier programmes Lavoisier & Eiffel doctorat, subventions DAAD et UFA, etc.).

- Un autre thème qui a donné lieu à des échanges est celui du **financement de la thèse** ; il semble qu'encore trop de doctorants se lancent dans une thèse sans financement solide, ni concours de la fonction publique leur permettant de disposer d'un « parachute de sécurité ». Plusieurs cas délicats ont été abordés, dans lesquels il apparaît que l'accès aux allocations de recherche est excessivement difficile dans certaines disciplines ; cela rend très précaire la situation des thésards qui perdent beaucoup de temps à courir après des financements de court terme et peuvent se retrouver ensuite dans une situation délicate en cas de délai dans l'attribution d'un poste dans l'enseignement supérieur. Nous proposons de réfléchir sur le sujet en collaboration avec d'autres associations de doctorants ou jeunes chercheurs, et d'effectuer dans les mois qui viennent un état des lieux de la situation des Girafons- et fones.

- Nous avons ensuite brièvement évoqué nos questionnements concernant les changements dans le **mode de recrutement des maîtres de conférences induits par l'adoption de la Loi sur les responsabilités et l'autonomie des universités**. Alice Volkwein a préparé un compte-rendu d'une conférence importante sur le sujet, nous vous en proposerons prochainement l'essentiel sur la liste de diffusion.

Une matinée de l'ANDÈS a eu lieu le lendemain de la réunion de GIRAF, et nous vous indiquerons bientôt le lien internet pour en consulter le résumé. Pour y avoir assisté, la rédactrice des présentes lignes ne peut qu'inciter tous les Girafons à suivre au plus près le sujet, en s'informant régulièrement sur les différents sites (ANDÈS, Sauvons la recherche, etc.), car le flou le plus absolu règne sur la manière dont la loi sera mise en œuvre – le texte de loi laisse une énorme marge de manœuvre aux acteurs locaux, et il semble que selon les situations, il puisse produire le pire comme le meilleur (le représentant de la CPU, Conférence des Présidents d'Université, est convaincu que la « régulation » vers le meilleur s'effectuera d'elle-même, mais il n'a pas su convaincre ses interlocuteurs).

Parmi les éléments qui concernent immédiatement les futurs candidats (dès cette année dans certaines universités, et seulement l'année prochaine pour d'autres), citons les suivants : il n'est pas certain qu'il y ait à l'avenir une campagne annuelle (et donc visible et lisible sur le nombre total de postes) pour la publication des emplois aux concours de MCF ; les candidats seront évalués non pas par des commissions de spécialistes élues, mais par des « comités de sélection » désignés par le Président et le Conseil d'administration, lesquels auront le dernier mot pour l'attribution des postes (la loi et la note de service accompagnant celle-ci précisent que le « comité de sélection n'est pas un jury » et que ce rôle est désormais dévolu au CA) ; la note en question signale également que le président du comité de sélection « peut » demander qu'un rapporteur soit désigné pour chaque candidat – ce qui veut dire aussi qu'il peut ne pas le faire, et l'on est en droit de s'interroger sur la manière dont l'examen et la défense des différents dossiers aura lieu... Voici quelques un des points qui invitent à réfléchir et qui nécessitent que les candidats soient très attentifs aux différentes situations locales et se tiennent au courant régulièrement.

Sans forcément s'engager dans le débat, GIRAF a au moins le devoir d'informer ses membres des discussions en cours, et c'est pourquoi nous ferons passer très prochainement sur la liste de diffusion le texte de la note de service évoquée ci-dessus.

- **Concernant l'AG, nous renouvelons l'appel** : il faut trouver un lieu, fixer une date, et nous espérons que plusieurs candidats se désigneront pour briguer les postes de Président, Vice-président, Trésorier et Secrétaire. Avis à toutes les bonnes volontés ! Il serait souhaitable de pouvoir fixer la date et le lieu dès la prochaine réunion – n'hésitez pas à nous faire parvenir vos propositions d'ici là.

- Pour ce qui est du **site web**, nous sommes tous d'accord sur la nécessité de passer enfin à l'action. Ingrid Streble, notre dévouée webmestre, Florence Rougerie et Alice Volkwein, en relation également avec Philippe Lacour de Berlin, constituent le noyau dur du groupe qui s'en occupera – merci à elles et merci à toutes les personnes qui souhaiteraient contribuer à la réalisation de ce projet lancé il y a déjà un certain temps. Vous pouvez contacter directement Alice, qui est prête à assurer la coordination de ce groupe : [alicevolkwein@yahoo.fr](mailto:alicevolkwein@yahoo.fr)  
Dans l'immédiat, les Girafons présents tombent d'accord sur l'idée déjà évoquée lors d'une précédente réunion qu'une amélioration nette pourrait être apportée de façon relativement simple au site déjà existant sur [www.giraf-iffd.org](http://www.giraf-iffd.org) : l'annuaire en ligne pourrait être complété et mis à jour (vous pouvez envoyer vos CV, réalisés selon le modèle de ceux qui sont en ligne, à Dominique Vogel [dominique\\_vogel@yahoo.fr](mailto:dominique_vogel@yahoo.fr)) et surtout, on pourrait faire apparaître à côté de chaque nom la ville de résidence et la discipline de la thèse ; cela devrait améliorer la lisibilité de l'annuaire et faciliter les contacts entre Girafons (le site actuel souffre de l'absence de moteur de recherche interne, et il est difficile de repérer les partenaires pour des collaborations éventuelles car il faut ouvrir les CV pour avoir les informations relatives à chaque membre). Nous nous efforcerons de réaliser au plus vite ces améliorations, mais cela demande du temps et de l'énergie – merci de votre patience et de votre indulgence !!!

- La **prochaine réunion aura lieu le jeudi 21 février à l'Ecritoire**, place de la Sorbonne, à 20h. Nous vous y attendons nombreux !

En attendant, n'hésitez pas à nous faire vos propositions sur les divers points évoqués ici et sur d'autres sujets qui vous tiennent à cœur.

N'oubliez pas d'envoyer vos **cotisations** à Sindy Schmiegel (avec éventuellement votre demande d'adhésion, disponible sur [www.giraf-iffd.org](http://www.giraf-iffd.org)) - nous vous rappelons que sauf subvention exceptionnelle pour un atelier par exemple, ces cotisations constituent la seule source de revenus de l'association ; au moment où nous réfléchissons aux moyens d'assurer un financement pérenne à notre futur nouveau site web, votre participation est particulièrement bienvenue !

C. Aslangul, pour le Bureau de GIRAF-IFFD.